

**DÉCISION DU PRÉSIDENT**

**DP 2021\_53**

**CONSULTATION RELATIVE À L'ASSISTANCE POUR L'ORGANISATION ET L'ANIMATION DU WEBINAIRE FINAL DU PROJET INTERREG SUDOE SOE2/P5/F0505 CEMOWAS2 DES 21 ET 22 SEPTEMBRE 2021 ORGANISÉ PAR VALORIZON EN TANT QUE CHEF DE FILE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019,

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, modifiés par l'arrêté préfectoral n°472017-12-29-003 du 29 décembre 2017,

Vu la délibération n° 2020-10/10 du 05 octobre 2020 donnant délégations de compétences au Président,

Dans le cadre du webinaire final du projet Interreg Sudoe SOE2/P5/F0505 CEMOWAS2 des 21 et 22 septembre 2021 organisé par ValOrizon en tant que chef de file, une prestation relative à l'assistance pour l'organisation et l'animation, une consultation directe a été lancée le 13 juillet 2021 auprès de 7 entreprises,

Considérant qu'un seul candidat « ARC Mediación Ambiental » a répondu avant la date de remise des offres fixée au 26 juillet 2021 à 17h,

Considérant que l'offre présentée par le prestataire pour accompagner ValOrizon dans l'organisation et l'animation de ces deux journées de webinaires répond aux critères de tarif, de pertinence de la proposition d'accompagnement et au niveau de compétences du prestataire.

Le pouvoir adjudicateur propose de retenir l'offre de « ARC Mediación Ambiental »,

**LE PRÉSIDENT,**

- Article 1 : **DÉCIDE** de retenir le prestataire suivant : ARC Mediación Ambiental S.C J -22283543 c/ Miguel de Cervantes, 2-4, bajo 1ª 08980 Sant Feliu de Llobregat (Espagne),
- Article 2 : **PRÉCISE** que le montant de la prestation s'élève à 7 970,00€ HT et que les crédits sont inscrits au budget du Syndicat dans le cadre des subventions FEDER pour le projet CEMOWAS2,
- Article 3 : **INDIQUE** que la consultation a été notifiée au prestataire susvisé le 29 juillet 2021.

Fait à Damazan, le 30 juillet 2021

Le Président,

Michel MASSET